

LE FLASH

juin 2018

N°270

BORDEAUX | B
BORDEAUX SUPERIEUR
planete-bordeaux.fr

Votre Syndicat communique...

www.planete-bordeaux.fr



À votre service :

DIRECTION

contact@planete-bordeaux.fr

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL 05 57 97 19 23
SECRÉTARIAT 05 57 97 19 23

PROMOTION

promo@planete-bordeaux.fr

PROMOTION FRANCE 05 57 97 19 30
PROMOTION EXPORT 05 57 97 90 48
PLANÈTE 05 57 97 19 22
CAVE 05 57 97 38 17

TECHNIQUE / RELATION ADHÉRENTS

CONTRÔLE INTERNE 05 57 97 38 10
technique@planete-bordeaux.fr
HABILITATION/QUALITÉ 05 57 97 19 28
adherent@planete-bordeaux.fr

COMMUNICATION

com@planete-bordeaux.fr
COMMUNICATION 05 57 97 19 24

CAPSULES

capsules@planete-bordeaux.fr
CAPSULES 05 57 97 19 33

CONFRÉRIE

confrerie@planete-bordeaux.fr
CONFRÉRIE 05 57 97 19 20

COMPTABILITÉ/INFORMATIQUE

COMPTABILITÉ 05 57 97 19 34
compta@planete-bordeaux.fr
INFORMATIQUE 05 57 97 38 14
informatique@planete-bordeaux.fr

Cher collègue,

Le vignoble vient de subir une nouvelle fois un choc terrible avec des milliers d'hectares ravagés par la grêle sur les zones du Médoc, le Blayais, le Bourgeais et plusieurs communes autour du secteur de Pellegrue et Gensac.

Cet épisode de grêle est violent pour la vigne, violent pour l'économie des exploitations, violent psychologiquement pour celles et ceux qui ont vu leurs parcelles dévastées.

Après le gel de 2017, nous redoutions de nouveau un sinistre en 2018 venant affaiblir encore les entreprises.

Toutes les initiatives et toutes les formes de solidarité seront bonnes à prendre pour aider nos collègues sinistrés au-delà des dispositifs habituels connus.

Plus que jamais, nous devons obtenir très vite les outils structurels indispensables à la capacité de résistance de nos exploitations. Nous les connaissons, il s'agit de VCI optimisés et d'une fiscalité agricole adaptée aux aléas climatiques de plus en plus violents et répétés.

Des volumes stockés, de l'épargne de précaution et des assurances sont les meilleurs outils pour surmonter les prochains chocs. Nous devons soutenir nos amis touchés récemment et préparer l'avenir tous ensemble.

Cordialement,

Bernard FARGES

Planète Bordeaux, l'ensemble des services du Syndicat des Bordeaux ainsi que la Cave des 1001 Châteaux seront exceptionnellement fermés le vendredi 15 juin.

Retrouvez-nous sur Bordeaux Fête le Vin !

FRANCE

A VENIR

CAMPING TOUR du 15 au 27 juillet

Les Bordeaux plantent la tente sur la côte Atlantique !



Montalivet, Lacanau, Lège Cap-Ferret, Biscarosse... Cet été, nous proposons des animations autour des Bordeaux blancs et Bordeaux rosés dans les campings de la région. Les vins dégustés ont été primés aux «Oscars de l'Été» en mars dernier par un jury 100% féminin. Ils sont réputés pour leur convivialité et leur excellent rapport qualité-prix.

Plus d'infos sur :

pro.planete-bordeaux.fr/actualites

Contact :

alice.herrouet@planete-bordeaux.fr

LATOURNÉE BORDEAUX ROSÉ du 7 au 19 août

Quand les Bordeaux partent à la conquête des restaurants du bord de mer !



Lacanau, Arcachon... Du 7 au 19 août, une équipe dédiée à valoriser l'AOC Bordeaux rosé sil-

lonnera une vingtaine de restaurants partenaires afin d'amener les estivants à la découverte de notre AOC Bordeaux rosé. Les vins mis en avant ont été élus «Oscars de l'Été».

Plus d'infos sur :

pro.planete-bordeaux.fr/actualites

Contact :

alice.herrouet@planete-bordeaux.fr

BORDEAUX FÊTE LE VIN du 14 au 18 juin

Nous serons présents sur 2 pavillons, près du Pont de Pierre. Au programme :

- animations/dégustations à estination du grand public,
- initiations à la dégustation avec l'Ecole du Vin,
- 4 soirées organisées sur notre terrasse privative (remise des prix du concours «Bordeaux Vin Attitude», animée par Benjamin Bardel de TV7, «soirée Lagardère», soirée «Guide Hachette et blogueurs» pour présenter les Coups de Cœur du guide aux professionnels, à la presse et aux blogueurs et «soirée des partenaires» destinée à remercier les partenaires et collaborateurs du Syndicat).

EXPORT

BILAN

TOPWINE CHINA PÉKIN du 21 au 23 mai



Notre stand, situé au cœur du «Pavillon France» était composé de 3 mini-stands réservés à

3 opérateurs bordelais.

L'espace free tasting a permis à tous les exposants du salon proposant nos AOC d'y exposer un ou plusieurs vins pour avoir une visibilité supplémentaire.

Au cœur de notre activité, la formation n'a pas été oubliée : 3 sessions de master-class d'une heure ont été animées par un formateur accrédité par l'Ecole du Vin. Les opérateurs bordelais y étaient bien entendu conviés afin d'y présenter leur vin.

Pour sensibiliser les journalistes dans leur rôle de prescripteurs, un déjeuner ainsi qu'une masterclass étaient organisés le 2^{ème} jour du salon.

A VENIR

JAPON

du 13 au 18 juin

Les lauréats de la 1^{ère} édition du concours de sommellerie viennent en région.



Nous accueillerons les lauréats du 1^{er} concours de sommellerie organisé par le Syndicat, au Japon, pendant Bordeaux Fête le Vin.

Les 2 gagnants seront accompagnés par M. MORI Satoru, meilleur sommelier du Japon en 2008 et membre du jury lors de la finale.

Au programme, visite de propriétés en AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur, visite de Planète Bordeaux, sans oublier notre rendez-vous incontournable de l'année : Bordeaux Fête le Vin !

Ce voyage sera une belle occasion de montrer à nos invités la qualité et l'accessibilité des Bordeaux et Bordeaux Supérieur !

COM DIGITALE

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Un évènement à la propriété, un week-end Portes Ouvertes, une nouveauté ?

Tenez-vous informés pour un relais sur nos différents supports digitaux :

• site Internet :

www.planete-bordeaux.fr

• réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram...



Grâce à vos actions tout au long de l'année, à votre actualité et à celle de Planète Bordeaux, ce sont des centaines de milliers de consommateurs touchés directement.

En 2018, humanisons notre communication digitale !

Contact :

marine.martin@planete-bordeaux.fr

TECHNIQUE

FINE BORDEAUX déclaration préalable d'affectation parcellaire

Si vous souhaitez produire de la Fine Bordeaux pour la récolte 2018, vous devez déposer à l'ODG Bordeaux, au plus tard le 30 juin 2018, la liste des parcelles affectées à cette production.

Contact : Nathalie Saint-Marc
05.57.97.38.10 ou nathalie.saint-marc@planete-bordeaux.fr

CRÉMANT DE BORDEAUX

déclaration d'intention
de production

Les producteurs de Crémant doivent déposer une intention de production auprès de l'ODG Bordeaux au moins 8 jours avant la récolte.

Cette intention doit détailler les parcelles qui produiront cette AOC.

Contact : Nathalie Saint-Marc
05.57.97.38.10 ou

nathalie.saint-marc@planete-bordeaux.fr

CARTOGRAPHIE DES TERROIRS

travaux en cours
dans l'Entre-deux-Mers

Nous vous rappelons que la 1^{ère} tranche des travaux de réalisation de la cartographie des terroirs de Gironde a débuté dans l'Entre-deux-Mers.

Des sondages à la tarière à main (1m à 1,5m de profondeur) sont effectués sur les parcelles agricoles jusqu'au mois de juin par le bureau d'études Sol-Conseil, entreprise retenue pour ces opérations.

Afin d'enrichir ces données, si vous possédez une étude pédologique de vos parcelles (même de plus de 3 ans), merci de bien vouloir nous la faire parvenir ou de vous rapprocher du service technique.

Une carte au 1/25 000^{ème} permettra de visualiser le résultat de ce travail fin 2019.

Contact : Nathalie Saint-Marc
05.57.97.38.10 ou

nathalie.saint-marc@planete-bordeaux.fr

DISPOSITIF D'AIDE À LA TRÉSORERIE

suite au gel d'avril 2017

La Région Nouvelle-Aquitaine met en place un dispositif d'aide à la trésorerie pour les viticulteurs ayant subi une perte de récolte d'au moins 65%.

L'enveloppe prévisionnelle de ce dispositif s'élève à 2 375 000 €.

Le dépôt de dossier se fait uniquement sur la plate-forme PAD dématérialisée de FranceAgriMer.

Critères d'éligibilité :

- être exploitant viticole,
- avoir son siège social situé en Nouvelle-Aquitaine,
- être immatriculé au répertoire SIREN de l'INSEE par un numéro SIRET actif au moment du dépôt de la demande et du paiement,
- les entreprises faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire doivent disposer d'un plan arrêté par le tribunal au moment du paiement pour bénéficier de la mesure d'aide,
- les entreprises concernées par une procédure de liquidation judiciaire sont exclues de la mesure d'aide, que la procédure de liquidation soit connue au moment du dépôt du dossier ou qu'elle intervienne après celui-ci (lors des phases d'instruction et de contrôles administratifs),
- avoir un chiffre d'affaires viti-vinicole d'au moins 80% dans le chiffre d'affaires total,
- avoir une perte de récolte (en volume) supérieure ou égale à 65% entre 2017 et 2016,
- avoir souscrit pour l'année 2018 une assurance multirisque climatique (couvrant à minima les dommages causés par le gel ET la grêle) et s'engager à souscrire un contrat équivalent pour la vendange 2019.

Contacts :

FranceAgriMer :

gecri@franceagrimer.fr

Région Nouvelle-Aquitaine :

jean-laurent.soule@nouvelle-aquitaine.fr

IDENTIFICATION HABILITATIONS

attention à la
date limite de dépôt



Les demandes d'habilitation pour un nouveau SIRET, une nouvelle activité ou une nouvelle AOC doivent être transmises à l'ODG au moins 1 mois avant la récolte.

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- la déclaration ou modification d'identification,

- la fiche CVI complète et à jour,
- le plan de chai complet (sauf pour les coopérateurs et vendeurs de raisins)

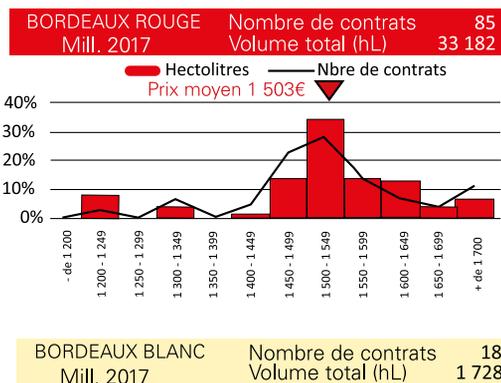
Attention : le dossier complet doit être reçu avant le 15 octobre pour obtenir l'habilitation pour le millésime en cours.

Contact : Corinne TRICAUD
corinne.tricaud@planete-bordeaux.fr
05.57.97.19.28

MAI 2018 SOURCE CIVB

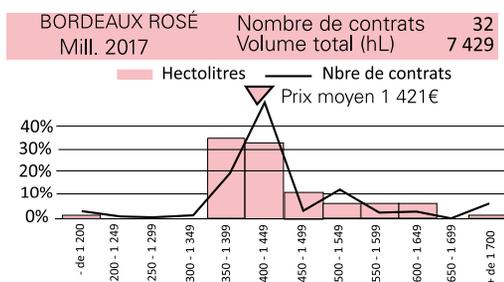


CIVB - Service Economie et Etudes



non significatif

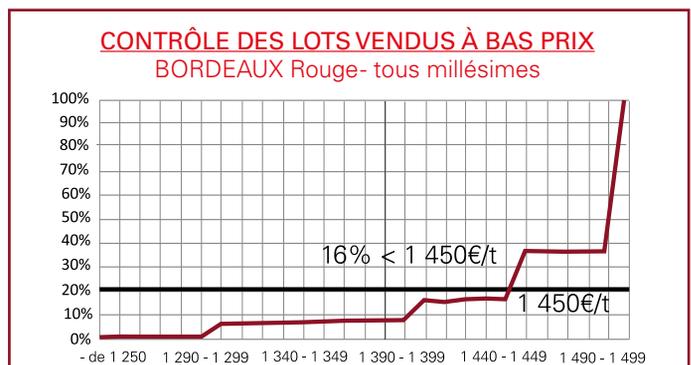
Cumul 3 mois à fin mai:



Exportations à fin mars

Le repli observé depuis la fin de l'année 2017 se poursuit. En mars 2018, les exportations bordelaises ont reculé de 8%. Toutefois, sur un an, avec 2,13 millions d'hl, elles restent en avance (+ 3%) : la progression concernant tant l'Union Européenne (+ 2%) que les pays tiers (+ 4%).

En valeur, avec 2,03 milliard d'euros, l'évolution est favorable (+ 8%).



BORDEAUX Rouge - tous millésimes
Cumul (%) du nombre de contrats par tranche de prix
Nombre de contrats : 125

Contrats d'achat vrac mai

Mai 2018, avec 100.000 hl, affiche des volumes divisés par plus de 2 par rapport à l'an passé (- 54%). Il s'agit d'un niveau historiquement bas.

La baisse est visible à la fois sur les volumes retirés en vrac (- 54%) et ceux retirés en bouteilles (- 49%).

Le recul concerne l'ensemble des groupes, avec 65.000 hl pour le groupe Bordeaux, 4.200 hl pour les blancs secs et 1.900 hl pour les blancs doux.

Le prix moyen du vrac 2017 en Bordeaux rouge est ferme (1.503 €/t). En Bordeaux blanc, dans un volume d'activité limité (1.728 hl), il s'établit à 1.208 €/t.

Cumul des sorties 10 mois de campagne 2017-2018

A 2 mois de la fin de la campagne, le cumul des enregistrements, avec 1,85 Mhl, s'inscrit en repli sensible (- 14%) par rapport à l'an passé. Il est désormais inférieur à celui observé lors de la campagne 2014-2015.

Le repli s'organise sur l'ensemble des groupes. Il est de 11% pour le groupe Bordeaux (1,23 million d'hl), de 15% pour les blancs secs (202.000 hl) et de 40% pour les Blancs doux (18.700 hl).

Les prix moyens tous millésimes sont en hausse par rapport à la campagne précédente : + 19% en Bordeaux rouge (1.497 €/t), + 6% en Bordeaux blanc (1.246 €/t).